Pro Senectute: pour la vieillesse

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Band (Jahr): 11 (1981)

Heft 3

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

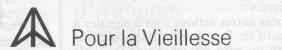
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch



SECRÉTARIATS CANTONAUX:

Genève, 3, place de la Taconnerie (022) 21 04 33 Lausanne, 49, rue du Maupas (021) 36 17 21 La Chaux-de-Fonds, 27, rue du Parc (039) 23 20 20 Bienne, 8, rue du Collège (032) 22 20 71 Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68 Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20 Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53 Sion, 7, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

GENÈVE

Panorama genevois

L'autonomie des centres d'information de la Fondation suisse pour la Vieillesse Pro Senectute est une des réalités les plus intéressantes de la grande institution helvétique, présente, active et efficace dans tous les cantons de la Confédération. Cette autonomie est indispensable à la poursuite des buts que s'est fixés la Fondation et qu'elle poursuit en améliorant sans cesse ses prestations depuis plus de 60 ans. D'un canton à l'autre, les réalités, les besoins changent, comme change l'ambiance. Nous allons dans ces pages de Pro Senectute, passer en revue les divers centres des cantons romands au cours de cette année. Aujourd'hui Genève.

Au cours de 62 ans d'activité au service de la vieillesse, Pro Senectute Genève, consciente des réalités du jour, a su adapter ses prestations aux exigences de l'époque. En six décennies tout a changé: la démographie, la santé-longévité, les réalités économiques, les besoins sociaux.

En 40 ans...

Nous avons sous les yeux deux rapports du comité genevois Pro Senectute, celui de 1937 (soit une dizaine d'années avant l'introduction de l'AVS) et celui de 1979. Les comparer est intéressant.

En 1937, on parlait surtout de secours, de pensions mensuelles, et l'institution genevoise distribua des prestations pour un total de Fr. 62 828.—. L'exercice se solda par un déficit de Fr. 5445.70. Les frais d'administration étaient alors plus que modestes: Fr. 1008.15. Les années ont passé enregistrant des réalisations toujours

plus nombreuses, multipliant les prestations. En 1979, les dépenses s'élevèrent à Fr. 739 307.80, avec un excédent sur les recettes de Fr. 18 036.09. A maintes reprises, nous avons énuméré les prestations de Pro Senectute dans de nombreux domaines, prestations tendant avant tout à assurer l'indépendance des personnes âgées et leur maintien, le plus longtemps possible, à domicile, dans leur cadre de vie. C'est là l'objectif prioritaire, à Genève comme ailleurs.

Le président du comité genevois, M. Daniel-François Ruchon, nous a brossé un tableau suggestif de l'activité de Pro Senectute Genève, au cours d'une interview dans son bureau d'adjoint à la direction de l'Hospice Général de Genève.

Licencié en sciences sociales, mention histoire, Daniel-François Ruchon est un homme dynamique et enthousiaste. Il occupe son fauteuil de président genevois depuis 10 ans, ayant succédé à M. Max Amberger qui joua, de 1932 à 1969, un rôle de pionnier au sein de la Fondation. D'origines savoyardes, M. Ruchon aime à rappeler que son grand-père Paul, serrurier, fut occupé dans la même entreprise pendant 55 ans. Son père, François Ruchon, se distingua comme historien: il a sa rue à Genève. Daniel-François Ruchon fit ses débuts de carrière sociale au service juridique du Centre social protestant. En 1964 il fut appelé par le Bureau d'aide sociale pour s'occuper de l'assistance aux Confédérés et aux étrangers, poste qu'il occupe pendant 16 ans. Entré au Comité genevois de Pro Senectute en 1965, il en devient le président 5 années plus tard, poursuivant l'œuvre entreprise par Max Amberger, notamment dans la réalisation d'immeubles pour personnes âgées dans le canton. Depuis 1971, il crée le Service social de la Fondation, désireux avant tout d'appuyer, d'encadrer, de rassurer les personnes âgées plutôt que de leur distribuer de l'argent. Rappelons que le canton de Genève compte environ 40 000 personnes âgées, dont 10 000 prises en charge par l'aide cantonale. Pour M. Ruchon, la priorité des priorités est l'aide aux handicapés qui représentent à peu près 10% des personnes âgées. Avec son comité il déploie des efforts constants pour valoriser les intéressés

Daniel-François Ruchon, président de Pro Senectute Genève (photo G. G.).



en suscitant leur collaboration. But: en faire des personnes à part entière ayant le goût de l'existence.

Des lanceurs d'idées

Laissons à M. Ruchon le soin de faire le point: «Pro Senectute Genève fut créé en 1918 par des travailleurs sociaux inspirés par la Société suisse d'utilité publique, des lanceurs d'idées, des personnes du Bureau central d'aide sociale. Simultanément des sections se créaient dans tous les cantons. Au début, Pro Senectute n'était qu'un fonds chargé de distribuer des rentes d'assurance vieillesse qui n'existaient pas encore et ce en mobi-

lisant les citoyens.

»Cela a duré nombre d'années. La progression et l'évolution de l'aide peuvent s'exprimer lapidairement comme suit: on a commencé par nourrir les intéressés, puis on les a logés, et enfin, on les a encadrés. En 1932 déjà, le quartier du Seujet avait été démoli pour faire place à des «cités vieillesse». Ce fut la première réalisation de ce genre en Suisse. Elle permit de loger 165 personnes dans des appartements confortables et bon marché. D'autres suivirent, dans le canton, notamment à Malagnou et au Pré-du-Couvent (Chêne-Bougeries).

»En 1972, la situation des personnes âgées ne possédant pas d'assurance maladie a ému le Service social et, en 18 mois, Pro Senectute a réussi, grâce à une assurance collective, à faire assurer 7000 personnes âgées. L'Etat de Genève a pris la relève; c'est désormais entré dans les mœurs.»

Démarrer les opérations

C'est important, mais il y a plus. Toute action repose sur un principe que M. Ruchon énonce comme suit: «Notre principe est de lancer des idées, de démarrer des opérations. Puis cela vole de ses propres ailes. L'histoire de l'assurance maladie est typique à ce sujet.

»Nous saluons une collaboration excellente avec Pro Infirmis qui s'occupe des amputés, des moyens auxiliaires, des prothèses, du retour à domicile de l'invalide, de la recherche d'un travail. Nous attachons une grande importance au fait de stimuler, de redonner le goût de vivre par les foyers de jour tels que «Le Caroubier», réalisation de Pro Senectute. Deux autres foyers existent sur terre genevoise. Ces trois foyers s'occupent de quelque 300 personnes par année. Cela joue déjà un rôle dans les statistiques... «Le Caroubier» est le premier foyer de jour en ville. («Aînés» lui a consacré plusieurs reportages.) Quelles sont les raisons de tels succès? En premier lieu, une équipe pluridisciplinaire de grande qualité qui sait animer le foyer, le faire

Trois autres actions sont à signaler à l'actif de Pro Senectute. En premier lieu un petit service d'aide familiale spécialisé dans le maintien à domicile, a été développé. C'est le Service genevois d'aide familiale qui couvre la zone urbaine du canton. Ce service vole de ses propres ailes. Pro Senectute parti-

cipe à sa gestion.

M. Ruchon poursuit: «Pro Senectute a aussi aidé Caritas et le Centre social protestant dans le domaine de la gymnastique. Un Groupement genevois pour la gymnastique des aînés existe, présidé par Mme M.-L. Sassi. Ce groupement forme des monitrices et déploie son activité jusque dans les pensions (voir le dernier numéro d'«Aînés»). Le canton est quadrillé: ça marche et les communes financent. En 1979 le Canton de Genève a demandé à Pro Senectute d'être son partenaire pour mettre un fauteuil roulant à la disposition des personnes ne touchant pas les prestations cantonales. C'est ainsi que 80 fauteuils sont distribués chaque année en collaboration avec l'aide cantonale. Un autre domaine retient toute notre attention: la défense des droits des personnes âgées à Genève, et ce dans tous les secteurs. Notre Fondation est à l'affût des problèmes...

»L'équipe de Pro Senectute attache beaucoup d'importance au fait d'être «dans la pâte», c'est-à-dire en contact direct avec les intéressés. Nous allons au fond des problèmes. Exemple: précédemment, les personnes ayant des prothèses ne recevaient pas de fauteuil roulant. Grâce aux efforts de notre équipe, de Mme Monique Humbert en particulier, l'OFASE a bougé. Et l'attribution de tels fauteuils aux personnes ayant une prothèse est aujourd'hui une réalité. Les efforts de Pro Senectute ont donc fait jurisprudence...»

A VAUD

Centre Pierre Mercier

Tombola en faveur des sinistrés d'Italie

La personne qui a gagné une aquarelle de Paul Langenbach, à l'occasion de la tombola organisée en faveur des sinistrés d'Italie, est invitée à venir la retirer au Centre Pierre Mercier, av. Florimont, Lausanne, en échange du billet

VAUD

Fédération vaudoise de gymnastique, natation et sport pour personnes âgées

Un an d'activité

La gymnastique pour personnes âgées, ce n'est pas nouveau. L'an dernier en mai, une grande fête avait été organisée au Palais de Beaulieu pour célébrer les 15 ans de son existence. Après cette longue période de développement continu et réjouissant, elle ressentit la nécessité d'être assise sur des bases juridiques. C'est ainsi que la Fédération vaudoise de gymnastique, natation et sport pour personnes âgées vit le jour en mars 1980. Cette fédération ne régit pas seulement la gymnastique mais d'autres sports dont la natation et le ski de fond. Un comité, formé de responsables de chacune des disciplines, en assure sa bonne marche, Mme J. Durus-sel, d'Yvorne, en assumant la présidence. Et c'est à elle qu'il incomba de faire le point sur l'activité de l'année écoulée, lors de l'assemblée qui s'est tenue le 19 janvier 1981, à Lausanne. A souligner le fait que Mme Durussel a été réélue à l'unanimité au poste qu'elle occupa jusqu'à cette assemblée générale, avec efficacité et enthousiasme. «Aînés» lui adresse ses vives félicitations.

Après le rapport de la présidente, la parole fut donnée à Mme Y. Jegerlehner qui a la lourde tâche de préparer les cours de formation et de perfectionnement de quelque 400 moniteurs et monitrices qui dirigent les 200 groupes réunissant près de 4000 personnes. Mme Jegerlehner annonça les cours de 1981 en précisant leurs dates. Puis, Mlle Y. Schmidt de l'AVDEMS dressa le bilan d'une année d'activité dans les maisons de retraite. Actuellement environ 55 homes permettent à 550 valeureux gymnastes, encadrés par 80 monitrices, de goûter aux joies de cette activité sportive de groupe, au moins une fois par semaine. Dans l'animation d'un home, la gymnastique est un élément précieux car il permet une approche chaleureuse et vivante du grand vieillard. Mais le travail demande une recherche particulière, la mobilité des participants étant forte-

ment diminuée.

La préparation des monitrices et moniteurs des 31 groupes de natation est assurée par M. R. Prahin et ses collaborateurs. Les leçons comprennent des exercices et des jeux dans l'eau à la portée de chaque aîné, mais aussi l'apprentissage de la natation pour ceux qui le désirent.

Un manuel vaudois de natation, reconnu sur le plan fédéral, a été

édité.

Le ski de fond ou de promenade est pris en charge par Pro Senectute-Vaud qui organise des séjours d'une semaine et des sorties trois après-midi par semaine qui remportent un succès

grandissant.

L'assemblée prit acte de la démission de Mme Y. Schaad, directrice de cours, de Mme Ellen Barraud, d'Yverdon, et de Mme Edmée Barré, en tant que caissière de la Fédération. C'est Pro Senectute qui désormais se chargera de tenir les comptes avec deux vérificatrices, élue et réélue: Mmes N. Debonneville de Lonay-sur-Morges et J. Garcia de Chavannes, Mme M. Mouron de Renens étant nommée suppléante. Enfin en ce qui concerne la gymnastique, trois nouvelles directrices de cours ont été nommées. Il s'agit de Mme V. Diserens de Lau-sanne, M.-Cl. Monnard de Grancy et M. Pointet de Penthalaz.

M. Daniel Girardet, directeur du Comité vaudois de Pro Senectute, prit la parole. Il se réjouit de l'essor que prennent les différents sports auprès des personnes âgées et rappela que la bonne forme physique conditionne la bonne forme morale. Il remercia enfin la Fédération pour la confiance témoi-

gnée à la Fondation.

Après la partie administrative de l'assemblée, Mme Clara Wolf, de Brugg, auteur du livre «Integrale Atemschulung» («Enseignement intégral de la respiration»), fit un exposé sur la nécessité d'une bonne respiration et les bienfaits qu'elle apporte à l'organisme. «La respiration agit sur tous les plans (muscles, nerfs, etc.). L'oxygénation se fait dans le corps entier et, dans le cerveau, les facultés peuvent se maintenir et même augmenter. Toutes les cellules du corps ont besoin d'être ravitaillées sans cesse par de l'oxygène, le cerveau notamment.» Après sa conférence, Mme Wolf donna un cours de gymnastique respiratoire y faisant participer toute l'assemblée qui s'y prêta de bonne grâce.

Les aînés d'Aubonne costumés

Le club des aînés d'Aubonne avait organisé, lundi 26 janvier, sa traditionnelle soirée costumée. Après avoir dégusté une gigantesque soupe aux légumes pour laquelle il ne fallut pas moins de 25 kg de pommes de terre, 10 kg de carottes et une courge, mitonnée avec amour et compétence par tante Zette et sa brigade de cuisine, on passa à la partie récréative avec le concours des «Rayons de Soleil», ensemble choral lausannois de cinq dames pleines d'entrain qui sut charmer les participants entre les productions appréciées des «Moineaux» d'Orbe, Robert et Jacky, les deux joyeux compères de la bastringue rétro. Un prix devait être décerné à la personne portant le costume le plus



inédit. Le choix s'avéra difficile tant les participants avaient fait montre d'originalité et de talent dans le choix et la réalisation de leur déguisement. Mme June Brot, présidente, décida de récompenser tout le monde. Des chocolats furent distribués à tous. Une soirée fort sympathique, à laquelle M. D. Girardet, directeur de Pro Senectute-Vaud et d'autres personnalités locales avaient tenu à participer.

A CONFÉDÉRATION

Le nouveau président du comité de direction

M. Peter Binswanger, docteur en droit, originaire de Kreuzlingen/TG fut, de 1941 à 1944, collaborateur juridique auprès de l'OFIAMT, et de 1944 à 1955, au service de l'Office fédéral des assurances sociales. Dès 1948, comme chef des sections de l'AVS et du régime des allocations pour perte de gain, il fut responsable de toutes les questions en rapport avec Pro Senectute.

Dès 1956, il entre au service de la Winterthur-Vie à Winterthour en qualité de chef du département des assurances collectives, puis, dès 1968, comme directeur général de cette société d'assurances.

Parmi les autres tâches de M. Binswanger, signalons: depuis 1956, mem-



Photo Erich Steiger

bre de la Commission fédérale de l'AVS et de l'AI, ainsi que de diverses sous-commissions. Il est en outre président de la caisse de compensation AVS «Assurances» et président de la Fondation «Winterthur» pour l'intégration des personnes âgées.

Grande première en Suisse:

Une Foire des aînés

Les halles 7 et 8 de la Züspa, à Zurich, abriteront, du 8 au 17 mai 1981, la première Foire des aînés de Suisse.

Stands, conférences, discussions, spectacles audio-visuels: une grande manifestation qui apportera de nombreux renseignements à tous ceux qui s'intéressent aux problèmes de l'âge, aux retraités, futurs retraités et aux jeunes générations. Pro Senectute participera à cette Foire: la Fondation suisse pour la Vieillesse y tiendra et animera le stand le plus important.

Nous reviendrons naturellement sur cette manifestation et nous en rendrons compte dans «Aînés».

NEUCHÂTEL

Flashes neuchâtelois

Au début de cette année, nous avons, une fois de plus, examiné la question des vacances en tenant compte des remarques des participants ou autres personnes âgées. Notre but se limite à préparer des séjours en Suisse pour les personnes âgées handicapées et celles qui ne peuvent plus partir seules. Nous ne présentons aucune des caractéristiques des agences de voyages. Notre rôle se limite au domaine social.

La saison 1981 varie quelque peu des précédentes. Nous vous proposons:

2 séjours de vacances pour handicapés; 1 séjour au Tessin;

1 séjour dans la campagne

genevoise.

Les questions financières ne doivent empêcher aucune participation. Les travailleurs sociaux de nos centres sont à disposition pour étudier votre budget, faciliter votre décision et préparer votre séjour.

Le Maillon

Les Chevalleyres-sur-Blonay (VD), 2 séjours pour les handicapés, du 25 mai au 6 juin 1981, Fr. 600.—, et du 5 octobre au 17 octobre 1981, Fr. 600.—.

Haut perchée avec vue sur les Alpes et le Léman, cette petite maison offre le confort et surtout le concours d'un

personnel qualifié.

Une animation est prévue, de même que des excursions. Cette maison est reconnue par les caisses de maladie comme séjour de convalescence; certificat médical indispensable.

Caslano

du 13 au 20 juin 1981, Fr. 365.—. Près du lac de Lugano, ce centre de vacances fonctionnel apportera la joie de découvrir un coin de notre «Midi»!... Le village de Caslano est situé dans un endroit accessible par le train, le bateau, et les promenades sont faciles et nombreuses. Une excursion en car et une en bateau sont comprises dans le prix.

Cartigny

du 24 août au 1^{er} septembre 1981, Fr. 365.—.

A 12 km de Genève, ce centre de rencontres accueille tout au long de l'année des groupes divers. Un grand

parc invite à la détente, au repos. Une excursion en car est prévue et selon les vœux des participants on partira à la découverte du vieux Genève, du vignoble ou des rives du lac.

Pour ces séjours, le programme s'établira au jour le jour en tenant compte des forces et des souhaits émis par le groupe. Des vacances à la carte! Les inscriptions sont à transmettre le plus rapidement possible à nos centres:

Neuchâtel, Parcs 15, tél. 038/ 24 56 56;

La Chaux-de-Fonds, Parc 27, tél. 039/23 20 20.

Du nouveau au Val-de-Travers!

Pro Senectute met à disposition des bénéficiaires AVS une assistante sociale chaque lundi et jeudi matin. Vous pouvez atteindre Mme S. Suisse au Centre œcuménique de Fleurier, tél. 038/613505.

Pro Senectute «Val-de-Travers» n'impose rien. L'activité évoluera selon les besoins exprimés ou décelés. Il répondra comme dans les autres districts aux appels des personnes âgées et souhaite aussi leur participation.

Un service de repas s'organise. Il contribue à alléger les problèmes de ravitaillement des personnes malades, handicapées et des invalides.

Il serait utile qu'une ou plusieurs personnes par village se chargent des livraisons, une ou deux fois par semaine. Les menus sont variés. Le système surgelé facilite la conservation et la préparation. Il suffit de placer les sachets dans une casserole d'eau et de laisser mijoter sans couvrir 20 à 30 min. Les inscriptions sont enregistrées par le Centre de Fleurier. Donc lundi ou jeudi matin, passez ou prenez rendez-vous. Mme Suisse se réjouit de vous rencontrer.

VALAIS Venise Lido di Jesolo

Pro Senectute Valais organise, du 15 au 26 juin 1981, un très agréable séjour balnéaire à Venise-Lido di Jesolo. Le départ aura lieu de Sion à 8 h. de l'avenue Mathieu-Schiner. Voyage en car confortable. Le car prendra en charge les participants dans chaque localité du parcours. Itinéraire: Tunnel Grand-Saint-Bernard – Aoste – Milan – Bergame – Brembo (repas sur l'autoroute), Brescia-Verona-Vicenza-Padova – Venise – Lido di Jesolo.

Les participants logeront au Regent's Hôtel de Lido di Jesolo. Deux excursions sont prévues au programme: une journée à Venise et une demi-journée au marché typique de Jesolo.

Le retour aura lieu le 26 juin par Aoste – Martigny – Sion. L'hôtel est de première catégorie, les chambres avec douche/WC. Piscine privée. La construction donne sur la mer. Prix, avec pension complète: Fr. 780.— (ch. 1 lit: Fr. 90.— supplément).

Les inscriptions sont prises jusqu'au 10 mai 1981 à Pro Senectute Valais, rue Tonneliers 3, 1950 Sion, tél. 027/22 07 41. A la même adresse, tous renseignements complémentaires.

A JURA BERNOIS

«Montagne de Douanne»

Vacances bienfaisantes à des prix sans concurrence

Pour fous renseignements et pour des réservations adressez-vous au village de vacances «Montagne de Douanne», 2516 Twannberg/Lamboing, tél. 032/85 21 85.

